



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Rentrée 2012 :

**La suppression de 4700 postes est lourde de conséquences.
Le ministre doit ouvrir la liste complémentaire pour répondre aux revendications !**

Des classes surchargées

Dans les Côtes-d'Armor 40 écoles ont des classes à triple niveau avec 29 élèves. Dans l'Eure, 26 postes ont été retirés pour 40 élèves en plus, dans le Rhône des classes de CP sont à 26/27, dans le Val de Marne, dans le Gard les moyennes en primaire atteignent 27; 27,5 avec bien souvent 2 ou 3 élèves handicapés intégrés dans les classes... Le recteur de l'académie de Créteil vient de supprimer les seuils d'ouverture, et dans le Val-de-Marne, des classes sont sans maître faute de recrutement suffisant.

En maternelle des effectifs à 30/31 voire 33 sont fréquents et on trouve des enfants de 4 ans en liste d'attente aux Mureaux, en ZEP, dans les Yvelines. En Gironde la moyenne en maternelle est de 30,6 élèves par classe, dans la banlieue de Toulouse 30 également A La Réunion, la mairie de St Louis veut imposer en maternelle une ATSEM par école au lieu d'une par classe. C'est l'austérité à tous les étages.

Les remplaçants affectés dans des classes à l'année

Le plus souvent la quasi-totalité des remplaçants (ZIL et BD) est déjà affectée sur dans des classes à l'année comme à Sevran en Seine-St-Denis où 20 des 23 ZIL sont dans une classe et en Seine-et-Marne, 300 BD sont bloqués pour l'accompagnement des stagiaires. A la première épidémie, ce sera la catastrophe.

Les postes spécialisés en voie de disparition

Dans tous les départements, les postes d'enseignants spécialisés des RASED sont fermés par dizaines. En Haute - Garonne, la CLIN itinérante a été fermée laissant les élèves non francophones sans aide, en Seine-Maritime 6 postes de psychologues sont fermés à cette rentrée et il manque des places en CLIS, en IME

Partout, des dizaines d'EVS et d'AVS ne sont pas réemployés comme dans les Landes, en Gironde, dans l'Eure où le DASEN a gelé leur recrutement privant les élèves handicapés d'accompagnement... En Indre-et-Loire aucun AVSSco n'a été recruté pour les CLIS malgré les notifications MDPH...

Les aides administratives aux directeurs ont quasiment disparu.

Les stagiaires abandonnés

Ils se retrouvent en responsabilité de classe sans formation en dehors de bricolages locaux. En Seine-St-Denis, la « formation » aura lieu le mercredi et même le samedi. Comment préparer sa classe dans ces conditions ?

Des collègues affectés hors statut, par exemple sur des « demi postes »

A Paris où une soixantaine de titulaires sont toujours sans affectation, certains PE sont « affectés » comme « aide administrative » au directeur ! Dans les Côtes-d'Armor, le DASEN invente 16 « demi postes » pour répondre aux demandes d'ouverture de classe. Conséquences : en maternelle, les élèves ne seront accueillis qu'à mi-temps le matin; en élémentaire, en contradiction avec sa fonction statutaire et l'art 60 du statut général de la Fonction publique, il est proposé à un collègue affecté sur des demi postes de participer à des groupes de niveaux et des regroupements d'élèves divers au gré de besoins définis dans l'école.

Le SNUDI-FO aux côtés des enseignants

Dès la rentrée, les premières délégations ont lieu (Eure, Côte d'Armor, Gard...), des écoles sont occupées, des rassemblements sont prévus à l'occasion des CTSD (Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Bouches-du-Rhône, Vienne, Rhône ...). Dans plusieurs écoles, les enseignants indiquent que si la classe n'est pas ouverte, ils seront en grève.

Le ministre doit prendre la décision d'ouvrir la liste complémentaire

Le SNUDI-FO met en garde le ministre sur toute volonté de recourir à des contractuels en lieu et place de fonctionnaires d'Etats recrutés sur la liste complémentaire, ce qui est contraire à l'art 3 du statut.

Il n'acceptera pas davantage que les règles statutaires soient bafouées notamment avec des affectations non réglementaires, avec les « PPRE Passerelle » qui préparent l'école du socle, que les licenciements d'EVS et de stagiaires victimes de la mastérisation se poursuivent.

- **Annulation des fermetures de classes – ouverture des classes nécessaires.**
- **Ouverture immédiate de la liste complémentaire - aucun contractuel dans les classes.**
- **Pas d'affectation hors statut. Un maître /une classe.**

Montreuil le 07 septembre 2012